

b) Lots pour les différents concours

Outre les trophées souvenirs remis par les parrains de chaque concours, vous pourrez récompenser les propriétaires d'animaux champions ainsi que les meilleurs sujets de chaque série. Les types de lots peuvent être très variés : bons d'achats, chèques, aliments, outillage, œuvre d'art...

Le nom de votre société sera mentionné à la sonorisation lors de la série ou du championnat.

Moyennant accord du Comité Organisateur, les lots de **très grande valeur** pourront être remis personnellement **devant la presse et le public** par les donateurs aux gagnants.

Les lots doivent nous parvenir pour le **1 mars 2009 au plus tard**.

Nous pouvons également réaliser un trophée personnalisé avec votre logo à remettre lors d'un championnat pour une somme de 150€.

c) LOGO sur l'ensemble des pedigrees des animaux

Tous les animaux présents à la Nuit de la Holstein seront identifiés individuellement par une **affiche** couleur plastifiée de format A3 sur laquelle seront repris la **généalogie et le rendement laitier**. Tous ces animaux en exposition sont accessibles au public.

Avec maximum deux autres partenaires, nous vous proposons d'insérer, de manière très visible, votre logo en couleur sur le pedigree de chaque animal (environ 130 sujets).

Votre association à la qualité des animaux exposés ne manquera pas de manifester votre vif soutien aux éleveurs de concours.

→ TARIF : 300 € HTVA

5. Calicots et Panneaux Publicitaire



Une manière de manifester votre soutien... être présent à travers des supports visuels.

Nous vous donnons la possibilité de placer vos calicots, panneaux, drapeaux autour du ring des concours et sur le pourtour de la mezzanine.

Intéressé ? Faites nous parvenir **vos supports** pour le **10 mars 2009 au plus tard**.



→ TARIF : 20 €/m² HTVA

6. Commande de cartes d'entrées à Prix Réduit

Chaque firme à la possibilité de commander un maximum de 50 cartes d'entrées au prix réduit de 3 € jusqu'au 10 mars 2009 inclus (cachet de la poste faisant foi) au lieu du tarif plein fixé à 5 €. Passé cette date, c'est le tarif plein qui sera appliqué.